



DÉVELOPPEZ VOTRE TERRITOIRE EN ACCUEILLANT DES JARDINS PARTAGÉS EN AGROÉCOLOGIE



Pour favoriser une agriculture citoyenne et une alimentation responsable, respectueuses du climat, des sols, de l'eau et de la biodiversité.



**Sol Vivant
Méditerranée**

Un jardin partagé, pour quoi faire ?

Autrefois communs, les jardins partagés se font aujourd'hui rares et ils ne durent pas dans le temps. Les raisons principales sont pourtant connues. En effet, selon l'INRAE (JARrDins.2021), les familles impliquées dans ces projets n'ont pas assez de **connaissances** en jardinage et elles ont des difficultés à bien appréhender les travaux à mener.

C'est pourquoi, forte de son expérience, de sa connaissance du département et de son réseau d'agriculteurs et d'experts passionnés, **Sol Vivant Méditerranée** propose aux collectivités et futurs jardiniers un accompagnement **théorique** et **pratique** durant une année, de la phase initiale de remise en vie des sols jusqu'à la première récolte.

Relancer et développer des projets de jardins partagés, cohérents et structurés, permet de répondre à certains **enjeux** de notre époque : renforcer le lien social, agir sur la santé mentale, reconnecter les Hommes à la nature, faciliter une alimentation de qualité et abordable, préserver la biodiversité, lutter contre le changement climatique, économiser l'eau...

Ils l'ont fait, pourquoi pas vous ?

Depuis 2021, **SVM** et **Arbres et Paysages 66**, accompagnent le **CCAS** et **la commune d'Elne** dans le pilotage et l'animation des "Arrencades du futur". Ainsi, en 4 ans, près de 50 familles ont pu être formées à la permaculture pour produire des aliments de qualité sans pesticides, en limitant l'utilisation de l'eau et en captant du carbone dans les sols.

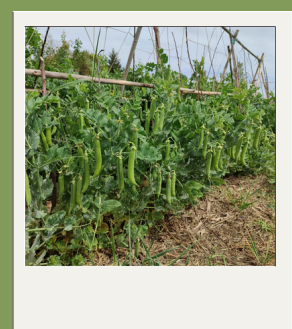
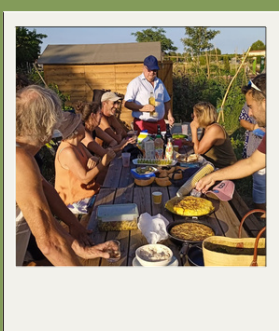
Comment faire ?

Les engagements de SVM :

- Accompagner la commune dans la définition de son projet et le lancement de la dynamique.
- Proposer des **cours théoriques** : vie du sol, couverts végétaux, gestion de l'eau... pour appréhender des notions essentielles avant de se lancer.
- Animer des **ateliers pour mettre en pratique** : la plantation, la greffe, les semis, l'apport de matières organiques ou l'irrigation.
- Réaliser des **visites de fermes** chez des agriculteurs engagés pour s'inspirer.

Les engagements de la collectivité :

- Mettre un terrain à disposition (avec accès à un point d'eau)
- Prévoir un budget pour la mise en route et pour le fonctionnement
- Mobiliser ponctuellement un agent pour le suivi et la gestion du site





Vous souhaitez vous lancer dans ce projet
à caractère social et environnemental ?
Vous avez besoin de plus d'informations
ou d'éléments de précision sur les
aspects stratégiques, financiers ou
techniques ?

Contactez-nous !



06.80.34.37.69



solvivantmediterranee.fr



solvivantmediterranee@gmail.com



**Sol Vivant
Méditerranée**